

## RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE SAINTE-ANNE

Cofinancée par l'Union européenne, le Conseil Régional, EDF, le Sy.MEG et la commune de Sainte-Anne, dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2014-2020 / Fonds européen de développement régional

*L'éclairage public est un enjeu environnemental important pour la Guadeloupe. Il représente près de 60% de la dépense énergétique des communes du territoire. Face à la vétusté des infrastructures et à l'évolution législative, les communes ont l'obligation de rénover leur parc d'éclairage public.*

**Le Sy.MEG a mis en place une politique visant à accompagner les communes à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 30 %.**

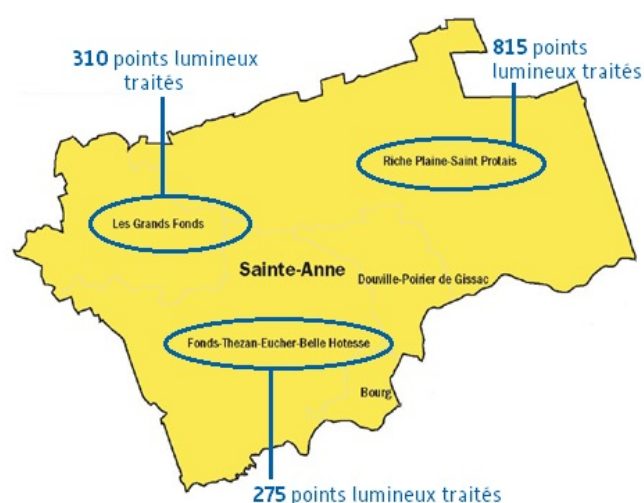
Dans le cadre de son plan de rénovation de l'éclairage public et en sa qualité d'autorité de gestion du PO-FEDER 2014-2020, la Région Guadeloupe a défini un axe prioritaire « **Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone** ».

En ce sens, un appel à projets portant sur la rénovation du parc a été lancé en mars 2017 **par la Région, EDF et l'ADEME.**

Le Sy.MEG qui bénéficie du transfert de la compétence éclairage public de **la commune de Sainte-Anne**, a tout naturellement répondu à cet appel à projets.

**Les travaux de rénovation débuteront le 30 Août 2018 dans la commune de Sainte-Anne.**

La première tranche de la rénovation des installations de l'éclairage public de la commune de Sainte-Anne concerne 3 zones (*Fonds-Thézan-Maudette, Les Grands-Fonds, Saint-Protais Cinq Etangs*).



**1400** points lumineux à remplacer dans la commune de **Sainte-Anne** (1<sup>ère</sup> tranche)

**Montant total des travaux :  
1 693 522,00 Euros**

Le programme de rénovation consiste à l'installation de luminaires à LED avec gradation de l'intensité lumineuse dès 21 heures. Il consiste également au remplacement des crosses existants, au renouvellement, quand cela est utile, des câbles torsadés, à la rénovation des mâts, des massifs et des armoires de commande et la mise en sécurité des réseaux d'alimentation.

Ainsi, le rendement lumineux est nettement amélioré et la pollution lumineuse réduite.

Chaque année, la commune de Sainte-Anne dépense en moyenne **354 900€** pour les consommations électriques liées à l'éclairage public. En réalisant cette opération elle devrait réduire de presque **62 %** sa consommation énergétique à moyen terme ce qui lui permettra de faire d'importantes économies pouvant aller jusqu'à **242 591€** par an. Sur dix ans, cette économie représente près de **2 400 000€**.

#### Territoire d'énergie GUADELOUPE – Sy.MEG



[communication@symeg.net](mailto:communication@symeg.net)



[Le Sy.MEG](#)



[www.symeg.net](http://www.symeg.net)

#### Commune de Sainte-Anne



[communication@ville-sainteanne.fr](mailto:communication@ville-sainteanne.fr)



[Ville de Sainte-Anne Guadeloupe](#)



[www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr)

#### L'Europe s'engage en Guadeloupe



[www.europe-guadeloupe.fr](http://www.europe-guadeloupe.fr)